



Pointssailants

Bulletin trimestriel des points focaux du FEM

Volume 1, No 2
Octobre-décembre 2001

Dans ce numéro :

La collaboration entre le secrétariat du FEM et les points focaux
Initiatives du FEM en matière de renforcement des capacités
Réunion des représentants des groupes de pays du FEM
Nouvelles directives des Parties à la CCCC
Pleins feux sur le Programme de microfinancements du FEM
Le point sur le suivi et l'évaluation
Ateliers de dialogue avec les pays
Renseignements au sein du FEM
Annexe A : informations sur les points focaux

=====

Message du Directeur général et Président

Un avenir plein de promesses. Le Fonds pour l'environnement mondial est à l'aube d'une période riche en possibilités, aussi bien pour la communauté internationale que pour le FEM lui-même. Dans les mois qui viennent, une série de décisions et d'événements importants viendront en effet exercer une influence sur le FEM et sa capacité à faciliter la protection de l'environnement.

Les négociations relatives à la reconstitution de la Caisse du Fonds pour l'environnement mondial, un événement qui donnera le ton de ce que le FEM et ses partenaires pourront réaliser au cours des prochaines années, suivent leur cours. Par ailleurs, afin d'acquérir une meilleure connaissance des priorités et des questions régionales, et aussi pour mieux faire savoir ce qu'est le FEM et ses capacités, le FEM s'est fait représenter aux réunions régionales de préparation du Sommet mondial sur le développement durable tenues sur le territoire de la CEE, en Afrique, en Amérique latine et en Asie occidentale et participera à la réunion Asie-Pacifique qui aura lieu du 27 au 29 novembre.

Le FEM continue de chercher à améliorer la communication avec ses pays membres. Nous nous apprêtons à lancer des autoévaluations des capacités à renforcer et nous nous réjouissons à la perspective de pouvoir aider les pays à renforcer leurs capacités et à effectuer des transferts de technologie grâce aux nouveaux fonds dont l'attribution a été décidée par l'intermédiaire de la CCCC. Une meilleure communication entre les bailleurs d'aide et ceux qui en bénéficient ainsi qu'avec les autres partenaires favorise grandement les activités de ce genre. En février 2002, le FEM organisera également une réunion des points focaux de l'Afrique à Dakar, au Sénégal, afin de passer en revue les expériences de coordination des activités du FEM qui ont pour but de renforcer encore davantage les points focaux, l'adhésion des pays aux projets et la viabilité de ceux-ci.

Le deuxième numéro de ce bulletin des points focaux aborde différentes questions d'actualité qui sont riches d'enseignements. Il présente notamment le détail des modalités d'autoévaluation des capacités à renforcer, les résultats de la conférence de Marrakech des Parties à la CCCC, le

Deuxième bilan global du FEM et les dernières informations provenant des ateliers de dialogue avec les pays.

Nous sommes toujours enchantés de savoir ce que vous pensez de la communication entre les points focaux et le FEM. Ce bulletin est le vôtre, alors n'hésitez pas à nous indiquer quelles questions vous aimeriez qu'il explore. De plus, nous recevons avec plaisir toutes les contributions que vous nous envoyez sous forme de nouvelles ou d'articles pour les numéros ultérieurs. Nous espérons que vous trouvez *Points saillants* utile et nous vous invitons à nous faire parvenir vos commentaires à son sujet.

Mohamed T. El-Ashry
Directeur général et Président

La collaboration entre le secrétariat du FEM et les points focaux

Site Web du FEM : la source d'informations exactes sur les points focaux. Pour que son intervention soit efficace, il est indispensable que le FEM puisse communiquer avec quelqu'un au sein du gouvernement des pays qui en sont membres. Il a donc été demandé aux pays de nommer un *point focal politique* auquel l'intégralité de la correspondance et des informations relatives au FEM peut être envoyée. Puisque la représentation auprès du FEM a lieu par groupes de pays, les points focaux servent également de moyen de liaison entre le Conseil du FEM et les autres membres de leur groupe.

Le Conseil a constamment insisté sur la nécessité de veiller à ce que les projets soient entrepris à l'initiative des pays, à ce leur conception soit coordonnée à l'échelle nationale et à ce que les départements techniques compétents du pays y soient pleinement associés. C'est dans ce contexte que les gouvernements des pays bénéficiaires ont été invités à désigner un *point focal technique*.

Il est important que tous les intervenants, nationaux ou internationaux, soient en mesure de communiquer avec les points focaux du FEM. Afin que nous puissions tenir à jour notre liste des points focaux (politiques et techniques), nous prions donc ceux-ci de bien vouloir nous faire connaître, en envoyant au secrétariat du FEM une lettre adressée à M. Ton Boon von Ochssee, le directeur des Relations avec les pays, tous les changements de nom et d'adresse effectués.

Deux listes des points focaux — techniques et politiques — sont diffusées sur notre site Web. Veuillez vérifier que les noms et adresses qui y sont répertoriés sont bien exacts. Peut-être conviendrait-il d'y ajouter une adresse de courrier électronique. Nous avons joint en annexe de ce bulletin un formulaire que vous pouvez utiliser pour communiquer au secrétariat toutes les modifications qui doivent être apportées aux renseignements fournis sur le site Web au sujet des points focaux.

Votre coopération à cet égard serait grandement appréciée.

Initiatives du FEM en matière de renforcement des capacités

Le point sur les autoévaluations des capacités à renforcer. Depuis que le FEM a achevé, plus tôt dans l'année, la planification de la manière dont il peut contribuer au renforcement des capacités des pays, il a continué de progresser dans cette voie. Deux documents portant sur l'autoévaluation des capacités à renforcer ont été récemment finalisés. Le premier introduit des directives opérationnelles ayant pour but d'accélérer le financement des autoévaluations alors que le second présente des documents de référence qui facilitent la réalisation de ces dernières. Celui-ci existe dans les six langues officielles des Nations Unies. Ces documents sont disponibles sur le site Web du FEM, aux adresses http://www.gefweb.org/Whats_New/Operational_Guidelines.pdf et http://www.gefweb.org/Whats_New/Guide_01-10-01.pdf respectivement.

Avec la diffusion de ces documents, le soutien que le FEM apporte aux autoévaluations nationales se situe maintenant sur un plan concret et le FEM est dorénavant en mesure d'aider les pays à les effectuer. En fait, nous venons de recevoir une première proposition. Veuillez remarquer que les demandes d'assistance des pays seront traitées par l'intermédiaire de procédures accélérées si elles portent sur un montant d'au maximum 200 000 dollars alors que les demandes de financement supérieur à cette somme suivront le cycle des projets du FEM.

Le FEM offre son soutien pour les autoévaluations parce que les parties aux Conventions, le Conseil du FEM et bien d'autres intervenants savent que de telles autoévaluations constituent une première étape essentielle du renforcement des capacités des pays. En procédant à ces évaluations, les pays détermineront à la fois quelles capacités leur manquent et quelles sont celles qu'ils possèdent déjà. Ils s'efforceront également de trouver où le renforcement des capacités est plus particulièrement nécessaire. Après avoir répertorié leurs lacunes à cet égard, les pays pourront passer à l'étape suivante : l'élaboration d'un plan d'action permettant de les combler.

Un représentant du FEM a par ailleurs présenté à la cinquième Conférence des parties à la Convention sur la lutte contre la désertification, tenue à Genève en octobre, les «éléments de collaboration stratégique et cadre de l'action du FEM». Un exposé similaire a été fait à Marrakech, lors de la septième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Ce travail d'explication constitue un des moyens par lesquels le Secrétariat donne suite aux souhaits du Conseil du FEM, qui a voulu savoir ce que les parties aux Conventions pensent du projet de collaboration stratégique et de cadre d'action du FEM.

=====

Réunion des représentants des groupes de pays du FEM

Les points focaux politiques d'Afrique et la réunion de Nairobi. Les membres du Conseil ont profité de la réunion du Comité préparatoire du Sommet mondial sur le développement durable tenue à Nairobi, en avril, pour avoir également des rencontres avec les représentants des groupes de pays dont ils sont les porte-parole afin de discuter à la fois des événements à venir et de questions administratives. Quatre des cinq membres du Conseil qui représentent des pays de l'Afrique subsaharienne ont ainsi saisi l'occasion d'inviter les points focaux politiques de leur groupe de pays à participer à la réunion. Grâce à ces invitations, ceux-ci ont également pu participer pleinement au travail de préparation du Sommet mondial et de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE). Entre autres questions importantes, les points suivants ont été abordés :

- a) la coordination au sein des groupes de pays en préparation des réunions du Conseil et de l'Assemblée du FEM de 2002 ;

- b) la rotation des fonctions de membre et de membre suppléant du Conseil ;
- c) l'initiative de soutien des points focaux et le soutien offert aux membres du Conseil pour la coordination au sein des groupes de pays ;
- d) les activités du FEM qui s'inscrivent dans le cadre du Sommet mondial ;
- e) la communication entre les points focaux et le secrétariat du FEM.

Une autre occasion de rencontre des points focaux des pays d'Afrique se présentera en février 2002 puisque le FEM tiendra alors à leur intention une réunion à Dakar, au Sénégal, afin de favoriser à des échanges de vues sur l'expérience de la coordination des activités du FEM dans le but de renforcer encore davantage les points focaux, la prise en charge par les pays et la viabilité de ces activités.

Nouvelles directives des Parties à la CCCC

Nouvelles de Bonn et de Marrakech. Lors de leur septième conférence, qui a eu lieu à Marrakech, les Parties à la CCCC se sont entendues au sujet de plusieurs nouvelles directives importantes pour le FEM.

La réunion tenue à Bonn en juillet a jeté les bases de l'essentiel des décisions prises à Marrakech. Elle était inhabituelle dans la mesure où il s'agissait d'une prolongation de celle qui s'est déroulée à La Haye en novembre 2000, où aucun accord n'a pu être conclu et où les Parties ont décidé de reprendre leurs délibérations à Bonn.

L'ébauche d'une entente qui facilitera la ratification du Protocole de Kyoto est le résultat qui a reçu le plus d'écho. Ce protocole, dont la mise en application ne peut être effective que si la quasi totalité des principaux pays l'approuvent, fixe des objectifs de réduction des émissions à chacun des grands pays industrialisés pour la période 2008 à 2012. D'autres dispositions fondamentales ont toutefois été prises, comme celles qui ouvrent la possibilité d'échanger les droits d'émission afin que les objectifs d'un pays puissent, dans une certaine mesure, être atteints grâce à des réductions effectuées par un autre.

L'entente élaborée à Bonn et adoptée par la Septième Conférence des Parties comprend de nombreux éléments intéressant le FEM au premier chef. Trois nouveaux fonds ont été confiés à sa gestion. Le premier, le Fonds de la Convention, servira à financer une gamme d'activités de renforcement des capacités et de transfert de technologie. La création d'un Fonds des pays les moins avancés, alimenté initialement par un financement de six millions de dollars fourni par le Canada, a également été approuvée. Il permettra de répondre aux besoins spéciaux des pays les moins avancés, surtout en ce qui concerne l'adaptation aux effets néfastes des modifications climatiques, et de financer les programmes nationaux d'adaptation au changement climatique. Le troisième est un fonds d'adaptation qui sera financé avec des sommes provenant des projets mis en oeuvre dans le cadre du mécanisme pour un développement propre instauré par le Protocole. Le moment de sa création et l'ampleur de son financement dépendent donc des décisions politiques et commerciales qui seront prises ultérieurement en fonction des progrès réalisés grâce au mécanisme.

Le FEM présentera une brève description de ces initiatives, afin qu'elles soient examinées lors de la réunion de décembre du Conseil, dans le document consacré aux relations avec les

instances des Conventions et dans un document d'information supplémentaire, qui sont tous deux disponibles sur le site Web du FEM.

Pleins feux sur le Programme de microfinancements du FEM

Près de dix ans de microfinancements et de grandes réalisations. Le Programme de microfinancements du Fonds pour l'environnement mondial a été mis sur pied en 1992 afin de compléter les projets de grande envergure du FEM. Administré par le PNUD, il permet de soutenir directement les projets d'ONG et d'organisations communautaires dont le but est de contribuer à la résolution des problèmes environnementaux planétaires tout en améliorant le bien-être et l'existence des populations. Symbole même de l'esprit du développement durable, il a bénéficié de l'élan acquis lors du Sommet de la Terre de 1992, où le rôle clé joué par les principaux groupes dans la réalisation des objectifs d'Action 21 a été reconnu.

Le Programme de microfinancements se situe à l'intérieur d'un cadre stratégique général qui respecte les domaines d'intervention du FEM, c'est-à-dire la préservation de la diversité biologique, les changements climatiques et les eaux internationales. Afin de couvrir tout ce qui est essentiel dans les activités de développement et les modes de subsistance, le Programme fonctionne sur une base de recherche de co-financements de contrepartie des composantes admissibles du FEM. Des stratégies nationales ont été élaborées, les demandes de financement ont été examinées et sélectionnées et des projets ont été suivis par des coordonnateurs nationaux et des comités nationaux de sélection. Les membres de ceux-ci, qui sont tous des bénévoles, représentent des ONG, des organismes gouvernementaux, les milieux scientifiques, le PNUD, d'autres donateurs, le secteur privé et des groupes autochtones, selon ce qui convient dans chacun des pays participants. Le Programme met donc les questions mondiales, nationales et locales en rapport les unes avec les autres par l'intermédiaire d'une approche de la planification, de la conception et de la mise en œuvre des projets qui est transparente, fortement participative et animée par les pays.

Le Programme de microfinancements a des réussites notables à son actif. Comme les financements portent sur de petits montants, il est possible d'atteindre un degré d'innovation, de souplesse et de conformité aux besoins qui est unique parmi les programmes environnementaux. De plus, différents éléments montrent que ces petits projets se caractérisent par un rapport coûts-avantages plus favorable que celui des projets de plus grande envergure. Cet avantage a été admis par les responsables des grands programmes du FEM et certains ont introduit des composantes de microfinancement qui sont propres à ces derniers. Les administrateurs du Programme de microfinancements sont d'ailleurs souvent appelés à fournir des conseils pour l'établissement de ces composantes et, dans certains cas, celles-ci sont même gérées par l'intermédiaire des mécanismes du Programme. Bien des pays qui n'y participaient pas ont demandé à y être admis et ont été placés sur sa liste d'attente, puisque le Conseil du FEM a autorisé son expansion à cinq nouveaux pays au cours de chacune des deux dernières années. À l'heure actuelle, à la veille du Sommet mondial sur le développement durable, nous pouvons considérer que le Programme est l'un des meilleurs exemples de ce qui a bien fonctionné depuis Rio sur le chemin du développement durable. Ceux qui le gèrent espèrent que cela renforcera encore plus le soutien dont il jouit. Pour plus de renseignements sur le Programme de microfinancements, veuillez visiter son site Web à l'adresse <http://www.undp.org/sgp/>.

Le Programme de microfinancements en bref

- Financé par le Fonds pour l'environnement mondial et mis en oeuvre par le PNUD
- Soixante pays participent actuellement au programme.
- Le Programme a des bureaux dans cinquante pays et un secrétariat qui emploie cinq personnes.
- Les pays participants ont tous ratifié les Conventions sur la diversité biologique et sur les changements climatiques.
- Financements accordés jusqu'à présent : 83,4 millions de dollars par le FEM et 55,8 millions de dollars par d'autres partenaires, en espèces ou en nature.
- Financement maximum par projet : 50 000 dollars.
- Plus de 2 300 projets financés jusqu'à présent : 60 % de projets sur la préservation de la biodiversité, 15 % de projets sur les changements climatiques, 6 % sur les eaux internationales et 19 % de projets multisectoriels.

=====

Le point sur le suivi et l'évaluation

La préparation du deuxième bilan global du FEM touche à sa fin. Dans le premier numéro de *Points saillants*, nous décrivions certaines des activités en cours dans le cadre de la préparation du deuxième bilan global du FEM. Ce processus est aujourd'hui presque terminé. Au cours de l'année, l'équipe indépendante qui en a la charge a effectué dans onze pays des missions complètes comprenant des rencontres avec des fonctionnaires, des personnes concernées par les projets et des représentants d'ONG. Elle s'est ainsi rendue en Argentine, au Brésil, en Afrique du Sud, en Ouganda, en Jordanie, au Népal, en Chine, aux Samoa, en Jamaïque, en Roumanie et au Sénégal. Ces trois derniers pays, tout comme le Mexique, le Kenya et la Thaïlande, ont également été les hôtes de consultations régionales avec les points focaux opérationnels et les ONG accréditées par le FEM. Les membres de l'équipe de préparation du deuxième bilan global, aidés par des consultants ou experts nationaux recrutés pour accompagner l'équipe dans sa mission dans le pays de ces consultants, a passé en revue des projets réalisés au Kenya, en Tanzanie, au Liban, en Bulgarie et en Hongrie.

Ces missions, complétées par bien des recherches, examens de dossiers et échanges de vues entre les membres de l'équipe, ont abouti à la diffusion d'une version finale du projet de rapport le 11 novembre dernier. La version provisoire du rapport peut être consultée à l'adresse http://gefweb.org/Documents/Council_Documents/GEF_C18/gef_c18.html. Le rapport sera examiné lors de la prochaine réunion du Conseil et de reconstitution des ressources, en décembre 2001. Le rapport final devrait être prêt pour le 25 janvier 2002.

Le mandat donné pour la préparation du deuxième bilan global est présenté en annexe 1 du rapport préparatoire produit en février. Ce rapport est disponible à l'adresse http://www.gefweb.org/Inception_report-final_Feb_13_2001.doc. Pour en savoir plus, vous pouvez également communiquer avec Elizabeth George, assistante du programme Suivi et Évaluation, à l'adresse Ebgeorge@worldbank.org.

=====

Dernières nouvelles des ateliers de relation avec les pays

Le Programme des ateliers de relation avec les pays a offert à près de 50 pays une tribune unique où les réseaux d'intervenants peuvent discuter des questions relatives au FEM aux niveaux national et sous-régional. Au cours de ses 18 premiers mois d'existence, d'avril 2000 à septembre 2001, il a permis de tenir 24 ateliers de dialogue avec les pays. Durant cette période, 2300 participants représentant 49 pays ont assisté à 20 ateliers nationaux et à 4 ateliers sous-régionaux. Depuis la tenue du premier atelier, il en a été organisé en moyenne un toutes les trois semaines.

En septembre 2001, le comité directeur interinstitutions du Programme des ateliers de relation avec les pays du FEM – des représentants du Secrétariat du FEM, du PNUD, du PNUE et de la Banque mondiale – s'est réuni pour sélectionner 16 pays supplémentaires pouvant accueillir un atelier durant l'année civile 2002. Les pays choisis sont l'Albanie, l'Argentine, le Bhoutan, la Bulgarie, le Burkina Faso, le Chili, l'Éthiopie, la Guinée, l'Indonésie, Madagascar, la Mongolie, le Mozambique, le Népal, la Roumanie, la Syrie et le Venezuela. Le calendrier des ateliers 2002 sera prochainement diffusé sur le site Web du programme, à l'adresse suivante : <http://www.undp.org/gef/workshop/index.htm>.

Les documents utilisés lors des ateliers, qui sont fournis en quatre langues, sont continuellement mis à jour. Les dernières versions anglaises présentées pour téléchargement sur le site Web comprennent de nouvelles informations sur les polluants organiques persistants et sur le renforcement des capacités. Ces documents sont en format Power Point, conformément au style qui a été adopté pour le projet des ateliers. Les documents mis à jour sont actuellement traduits en espagnol, français et russe et seront disponibles sur le site Web à partir de novembre.

Du fait de son cadre triennal, le projet se limite à un calendrier de 50 ateliers. Toute une série de documents a été préparée à l'intention des pays qui ne peuvent participer, à la fois en prévision des ateliers et à la suite des commentaires reçus. Vous trouverez la *Documentation de facilitation des ateliers* et le *Guide pour l'organisation d'un atelier de dialogue national du Fonds pour l'environnement mondial* ainsi que d'autres ressources à l'adresse Web <http://www.undp.org/gef/workshop/>.

Les ateliers continuent d'être appréciés aussi bien par les gouvernements que par les autres intervenants, comme le montrent les résultats des évaluations auxquelles procèdent les participants et la version préliminaire du Deuxième bilan global. Les pays sont toujours plus nombreux à commencer d'utiliser, pour élaborer des stratégies nationales FEM plus complètes, le moyen d'échanger des vues que ces ateliers offrent aux réseaux d'intervenants.

Renseignements au sein du FEM

Liaison avec les points focaux

M. Ton Boon von Ochssee
Administrateur des relations avec les pays
tboonvonochssee@worldbank.org

Programme de microfinancements

Mme Sally Timpson
Directrice, tous pays, Programme de microfinancement du FEM
sarah.timpson@undp.org

Points saillants, bulletin trimestriel

Mme Julie Anne Waller
Assistante, équipe du Secrétariat
jwaller@worldbank.org

Adresse postale du secrétariat du FEM
The Global Environment Facility
1818 H Street, NW
Washington, DC 20433, États-Unis

Site Web du FEM : www.gefweb.org.

Numéro général du secrétariat : 202-473-0508.
Télécopieur : 202-522-3240/3245.

Renseignements auprès des Agents d'exécution

Frank Pinto
Coordinateur exécutif par intérim
Programme des Nations Unies pour le développement
304 East 45th Street
10th Floor
New York, NY 10017, États-Unis
frank.pinto@undp.org

Ahmed Djoglaf
Coordonnateur exécutif
Programme des Nations Unies pour l'environnement
GEF Unit/UNEP
Nairobi, KENYA
ahmed.djoglaf@unep.org

Lars Vidaeus
Coordonnateur exécutif
Groupe de coordination mondiale
World Bank

1818 H Street, NW
Washington, DC 20433 USA
lvidaeus@worldbank.org

Annexe A

Informations sur les points focaux



INFORMATION SUR LES POINTS FOCALUX

Veuillez remplir et envoyer ce formulaire, ainsi que votre lettre de notification, à
M. Ton Boon von Ochssee, Country Relations Manager, GEF Secretariat, MSN G6-602,
1818 H Street, Washington D.C., 20433. Télécopieur : 202 522 3240/5.

POINT FOCAL ACTUEL		NOUVEAU POINT FOCAL	
Nom & Titre:		Nome & Titre :	
Adresse Postale		Adresse postale	
No de tél :		No de tél :	
No de téléc. :		No de téléc. :	
Courriel:		Courriel:	
Veuillez encercler :		Veuillez encercler :	
Point focal politique	OUI/NON	Point focal politique	OUI/NON
Point focal opérationnel	OUI/NON	Point focal opérationnel	OUI/NON
Informations supplémentaires :			